

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS D'HURIEL**

**6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL**

**Réunion du 10 mai 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le dix mai à dix-huit heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 3 mai 2023

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 20

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., DOUSSET B., DUBREUIL A., LECLERC C., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., PENAUD JP., TABOURET V., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., DUNEAUD JL, VERMEZ N., DUCHIER C., ROLIN S., LAMY R., ANTONIOTTI L., PETIT E., PALLIOT JM.

Délégués excusés : MANGERET C., CHEMINET JL. (pouvoir à A. DUBREUIL), CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), AVELINE P. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), DUMONTET B., JACQUOT C. (pouvoir à E. PETIT),

**Convention avec la mairie de Treignat sur la station d'épuration**

Le Président rappelle que la station d'épuration créée sur le site de la Baignade biologique d'Herculat a été redimensionnée afin de répondre aux besoins de la commune de Treignat générés par le camping et le restaurant pour tenir compte du fait que la station d'épuration en place était en très mauvais état.

Les 2 collectivités doivent à présent signer une convention fixant les règles de partage du coût de l'opération ainsi que les modalités d'entretien de l'équipement. Il est fait lecture à l'Assemblée Générale du projet de convention.

Le Conseil Communautaire, après avoir pris connaissance des termes de la convention ci-jointe, décide à l'unanimité d'approuver ses termes et d'autoriser le Président à la signer.

Pour copie conforme,  
Huriel, le 15 mai 2023  
Le Président,  
Jean-Elie CHABROL

